



FRANCE-CARAÏBES : RENFORCER LA COOPÉRATION RÉGIONALE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX DÉFIS COMMUNS

Compte rendu du déplacement à La Barbade et à Sainte-Lucie d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France - Caraïbes

20 au 27 février 2025

Du 20 au 27 février 2025, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Caraïbes, présidé par Mme Hélène Conway-Mouret, s'est rendue à La Barbade et à Sainte-Lucie. Outre la présidente du groupe d'amitié, la délégation sénatoriale était composée de M. André Reichardt, vice-président, de Mme Catherine Conconne, secrétaire, et de M. Edouard Courtial, membre du groupe d'amitié. Elle était accompagnée de M. Nicolas de Lacoste, ambassadeur de France au Suriname et Guyana ainsi qu'auprès de la Communauté des États de la Caraïbe (CARICOM), de M. Don Chee-a-Tow, consul honoraire de France à La Barbade et de M. Domenico Ditaranto, premier conseiller de l'ambassade de France à Sainte-Lucie.

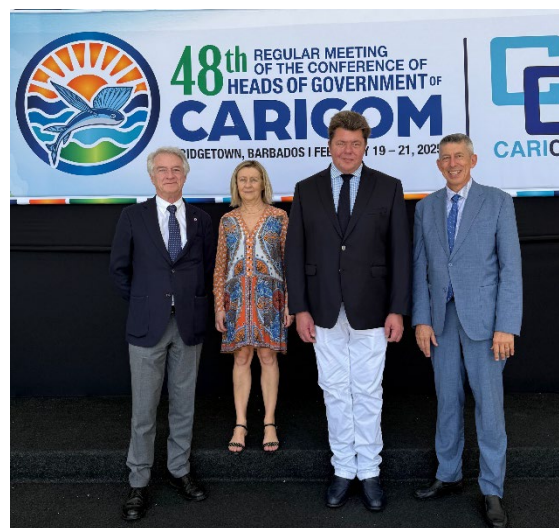
À l'occasion du rassemblement à la Barbade de représentants de tous les pays membres de la CARICOM, la délégation a pu prendre la mesure des travaux engagés pour renforcer l'intégration régionale caribéenne. Le sommet a été marqué par l'adhésion de la Martinique en tant que membre associé à la CARICOM. Au cours d'une rencontre organisée avec la délégation haïtienne, a été évoquée l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire dans ce pays marqué par une recrudescence de la violence des gangs.

À Sainte-Lucie, île située à seulement 30 km de la Martinique, le programme de la délégation s'est concentré sur les questions de coopération avec les territoires d'outre-mer français, à la fois dans le domaine culturel et universitaire, dans celui de la santé et en matière de lutte contre les trafics. La délégation a ainsi rencontré l'ensemble des services mobilisés sur les enjeux sécuritaires, qu'il s'agisse du trafic de drogues ou de celui des armes qui lui est souvent lié.

Enfin, la coopération économique a occupé une large part des discussions, avec la volonté de faciliter le commerce entre îles voisines et de lever les obstacles à l'échange de biens et de services.

I. La CARICOM, acteur incontournable de la coopération dans les Caraïbes

A – Participation au 48^{ème} sommet de la CARICOM à la Barbade



De gauche à droite : M. Reichardt, Mme Conway-Mouret, M. Courtial et M. de Lacoste, ambassadeur de France auprès de la CARICOM

Organisation régionale composée de 15 pays membres, la CARICOM tenait son 48^{ème} sommet à la Barbade, sous la présidence de la première ministre du pays, Mme Mia Mottley. Reconnue pour son engagement en faveur de la justice climatique et de la réforme du système financier international, afin de soutenir les pays

en développement victimes du changement climatique, Mme Mottley a inscrit ces thématiques au sommet de l'agenda caribéen.

En présence du secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, et de la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, les débats ont permis de dégager un consensus sur le nécessaire renforcement de la lutte contre le changement climatique et pour la sécurité, et de mobiliser les institutions financières internationales pour soutenir le développement de la région.

B – Adhésion de la Martinique à la CARICOM

Candidate depuis 2012, la Communauté Territoriale de Martinique (CTM), représentée par son président M. Serge Letchimy, a officiellement adhéré à la CARICOM le 20 février 2025, en tant que membre associé. Cette étape importante a été rendue possible par le statut particulier de la collectivité qui lui permet d'adhérer, en son nom propre, à des organismes régionaux de son environnement géographique, sous réserve de l'accord des autorités de la République. Elle s'inscrit dans la continuité du retour de la France au capital de la Banque de Développement des Caraïbes en 2023.

L'adhésion de la CTM doit notamment permettre une coopération régionale renforcée au sein des nombreuses agences placées sous l'autorité de la CARICOM et compétentes dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'agriculture, le commerce, le tourisme, la santé publique et la météorologie.

C – Entretien avec la délégation haïtienne

Profitant de la participation au sommet de la CARICOM d'une délégation haïtienne conduite par le conseiller-président M. Laurent Saint-Cyr, une rencontre a pu être organisée afin de faire le point sur les dernières évolutions en Haïti.



Rencontre entre les délégations française et haïtienne en marge du sommet de la CARICOM

Emporté dans une véritable spirale de violence depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021, le pays tente de résister à l'influence croissante des gangs armés, qui contrôlent désormais deux des dix départements du pays, regroupant la moitié de la population. Au cours de la seule année 2024, plus de 5600 personnes ont été tuées, 1500 kidnappées et le pays compte 1 million de déplacés internes, soit 9% de la population.

La France soutient la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS), conduite par le Kenya sous l'égide des Nations Unies, qui fournit un millier de policiers en appui aux forces de sécurité locales. Les discussions ont souligné la nécessité de porter cette mission au maximum de ses capacités (2500 policiers sont attendus), de sécuriser son financement et de l'accompagner d'un renforcement de la Police nationale haïtienne et des Forces armées d'Haïti, structurellement sous-dimensionnées. La restauration de la sécurité apparaît en effet comme un préalable indispensable à la mise en place d'un processus politique de sortie de crise, comme le rappelle la résolution votée par le Sénat le 10 avril 2025.

II. Sainte-Lucie, au cœur de la coopération avec les Antilles françaises

A – Des projets multiples dans les domaines de la santé, de l'enseignement supérieur et de la culture



La délégation devant la bibliothèque de l'Université de Sir Arthur Lewis Community College

Sainte-Lucie a la particularité de compter parmi ses nationaux deux lauréats du Prix Nobel, fait remarquable au regard de sa population de seulement 180 000 habitants. Sir Arthur Lewis, prix Nobel d'économie en 1979, a ainsi donné son nom à l'une des principales universités du pays, qui accueille également la bibliothèque Derek Walcott, du nom du prix Nobel de

littérature en 1992. Les échanges d'étudiants avec la Martinique voisine sont nombreux et permettent de valoriser les cursus en français ainsi qu'en créole.

Lady Janice Compton, fille du premier gouverneur de Sainte-Lucie et ancienne première dame, a présenté à la délégation le vaste projet qu'elle dirige de création d'un musée national.

Dans le domaine de la santé, la coopération avec la Martinique s'avère cruciale. Les évacuations sanitaires vers le CHU de Fort-de-France permettent un accès aux soins à des personnes souffrant de pathologies ne pouvant être prises en charge localement. Les partenariats noués facilitent également la formation des médecins, et viennent soutenir l'équilibre financier du CHU, dont l'offre de soins est supérieure aux besoins de la seule population martiniquaise.

Enfin, l'Agence française de développement (AFD), basée à Fort-de-France, dispose d'une compétence régionale et permet de financer des projets couvrant sept pays et territoires de la Caraïbe, dans les domaines prioritaires que sont la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la lutte contre les inégalités de genre, la sécurité sanitaire, l'insertion professionnelle et la mobilité étudiante.

B – La lutte contre les trafics, un enjeu pour la sécurité régionale

Une réunion organisée le 25 février à l'ambassade de France à Castries (Sainte-Lucie) a rassemblé l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre les trafics : attaché de sécurité intérieure, magistrat de liaison, directeur régional de l'Office anti-stupéfiants, attaché des douanes régional, gendarmerie de Martinique, représentant de l'Action de l'État en Mer et procureur du JIRS de Martinique (juridiction interrégionale spécialisée).



Réunion à l'ambassade de France sur la lutte contre les trafics

La production mondiale de cocaïne ayant augmenté de 50 % en 2024, la coopération de l'ensemble des territoires figurant sur la route de la drogue est indispensable pour lutter efficacement contre cette criminalité organisée. 60 % de la cocaïne produite en Colombie et au Venezuela est dirigée vers les pays de l'Union européenne. Les 40 % restants voyagent vers les États-Unis et le Canada. Ce trafic s'accompagne le plus souvent du commerce des armes, de violences, qui gangrènent peu à peu l'ensemble de la région, et de blanchiment d'argent et de fraude fiscale.

C – Les Alliances françaises, un réseau actif pour la promotion de la francophonie

Depuis les locaux de l'Alliance française de Castries, la délégation sénatoriale s'est entretenue par visioconférence avec les directeurs et directrices des dix Alliances françaises de la région caraïbes. Une occasion de mesurer leur engagement particulier pour faire rayonner la langue et la culture françaises, en dépit de contraintes budgétaires fortes.

III. Développer la coopération économique avec la Caraïbe

A – Faciliter les échanges commerciaux par la levée des barrières non tarifaires

Après avoir été accueillie au Sénat de la Barbade par son président M. Reginald Farley, la délégation du groupe d'amitié France-Caraïbes a été reçue par la présidente du Sénat de Sainte-Lucie Mme Alvina Reynolds.



La délégation entourant Mme Alvina Reynolds

Les discussions avec les autres sénateurs saint-luciens présents lors de cette rencontre ont mis en lumière les difficultés à tirer pleinement profit des dispositions de l'accord de partenariat économique conclu entre l'Union européenne et les États de la Caraïbe en 2008. Malgré une volonté de faciliter les échanges et de bénéficier de la proximité géographique avec

la Martinique et la Guadeloupe, les obstacles sont nombreux, notamment du fait de réglementations sanitaires et phytosanitaires divergentes et du manque de solutions de transport maritime pour le fret.

Depuis le Brexit, les autorités saint-luciennes ayant perdu leur interlocuteur naturel qu'était le Royaume-Uni au sein de l'Union européenne, il apparaît que la France peut avoir un rôle privilégié à jouer en s'appuyant utilement sur sa connaissance de la région grâce à ses territoires d'outre-mer. La création d'un comité technique voué à identifier et lever les barrières non-tarifaires entre la Martinique et Sainte-Lucie a ainsi été évoquée.

B – La France à la pointe du développement de l'hydrogène vert à La Barbade

La Barbade s'est engagée de longue date dans la transition énergétique, avec pour objectif d'assurer l'approvisionnement du pays à 100 % en énergie verte d'ici 2030. Ainsi, 40 % de la population dispose déjà de panneaux solaires, mais ce mode de production d'énergie crée de l'intermittence sur le réseau et génère des coupures de courant.

Afin de pallier à cette difficulté et de produire une électricité verte et stable, l'entreprise Hydrogène de France a proposé aux autorités

barbadiennes une technologie permettant de produire 3 mégawattheures en continu. Le surplus d'électricité produit en journée par les panneaux solaires de la centrale permet à la fois d'alimenter le réseau et de charger les piles à hydrogène, qui restituent de l'électricité la nuit tombée. Le projet associe également les éleveurs locaux qui pourront faire paître des moutons sur la parcelle où seront installés les panneaux solaires, afin d'optimiser l'utilisation de l'espace sur cette île de 430 km².

*
* * *

En conclusion, ce déplacement du groupe d'amitié France-Caraïbes a permis de mettre en valeur les opportunités de renforcement des relations bilatérales entre la France et ces nombreux états insulaires qui depuis le Brexit recherchent un nouvel interlocuteur privilégié au sein de l'Union européenne.

Cette évolution apparaît d'autant plus pertinente que de nombreux défis auxquels sont confrontés ces pays sont de nature régionale et sont donc partagés par les territoires d'outre-mer français : lutte contre le changement climatique, enjeux de sécurité, renforcement des liens commerciaux et facilitation du transport et des échanges. Autant de domaines qui justifient un investissement croissant de la France dans la zone Caraïbe.

Composition de la délégation du groupe d'amitié France-Caraïbes

			
Mme Hélène CONWAY-MOURET Présidente du groupe d'amitié Sénatrice des Français établis hors de France (Socialiste, Écologiste et Républicain)	M. André REICHARDT Vice-président du groupe d'amitié Sénateur du Bas-Rhin (Les Républicains)	Mme Catherine CONCONNE Secrétaire du groupe d'amitié Sénatrice de la Martinique (Socialiste, Écologiste et Républicain)	M. Edouard COURTIAL Membre du groupe d'amitié Sénateur de l'Oise (Union centriste)
Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_642.html			